AUTRES OPÉRATIONS

LIQUIDATIONS

OPERA DIFFUSION

Sas au capital de Capital 250 000 €.
Siège social : 4A, rue de l'Industrie, 67450 Mundolsheim.
317 641 488 R.C.S. Strasbourg.

Avis de dissolution – confusion

Article 1844-5 du Code civil.

La société Opera Diffusion sus-désignée a été dissoute par déclaration en date du 27.09.2006 souscrite par la société Opera Construction, associée unique, Société Anonyme au capital de 4 269 721,20 €, sise 4A rue de l'Industrie, 67450 Mundolsheim, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le numéro 315 829 507.
Cette déclaration de dissolution sera déposée au Registre du commerce et des sociétés de Strasbourg.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil et de l'article 8, alinéa 2, du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société Opera Diffusion peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.
Les oppositions doivent être présentées devant la Chambre Commerciale du tribunal de Grande Instance de Strasbourg.

Pour avis.

0617264